

# L'EUROPE EN BREF



Lettre d'information bimensuelle de la délégation  
Auvergne - Rhône-Alpes à Bruxelles

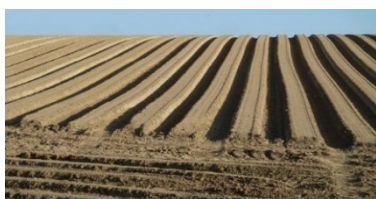


La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

**N°75** du 15 avril 2019

## UNE

### PREMIERS VOTES AU PARLEMENT EUROPÉEN SUR LA PAC POST-2020



Après les [votes des 1<sup>er</sup> et 2 avril](#) sur les projets de règlements [OCM](#) et [Plans stratégiques](#) pour la PAC, la commission Agriculture (COMAGRI) du Parlement européen s'est prononcée le 8 avril sur le projet de « [règlement horizontal](#) » relatif aux règles de gestion et de contrôle, bouclant ainsi sa position sur les [propositions pour la Politique agricole commune post 2020](#).

L'importance stratégique du secteur agricole et des défis auxquels il est confronté (impact environnemental et changement climatique, sécurité alimentaire, stabilité des revenus agricoles et durabilité des exploitations, renouvellement générationnel, etc...), combiné aux interrogations que soulève l'introduction dans la proposition de la Commission européenne d'un nouveau modèle de mise en œuvre basé sur la subsidiarité et la performance, n'ont pas permis au Parlement européen d'aboutir dans le temps imparti à l'adoption en plénière d'une position en 1<sup>ère</sup> lecture sur la PAC comme sur le reste des programmes sectoriels pour 2021-2027.

C'est donc au Parlement européen issu des prochaines élections prévues fin mai qu'il reviendra de décider s'il souhaite reprendre les positions adoptées en COMAGRI en plénière ou s'il convient de recommencer le travail du début !

Sur la question de la gouvernance, la position adoptée amende sensiblement le projet de règlement pour réintégrer explicitement le rôle des autorités régionales dans certains États membres sur la gestion des fonds de la PAC et notamment du FEADER (Fonds européen d'agriculture et de développement rural) via notamment l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'intervention régionaux.

Par ailleurs, le Parlement européen précise et élargit les modalités de soutien aux investissements en matière de développement rural, rétablit les niveaux de co-financement du FEADER (réintroduction d'un taux d'aide spécifique de 65% pour les régions en transition comme la partie Auvergne de notre territoire et augmentation à 53% du taux proposé dans les régions les plus développées comme la partie Rhône-Alpes).

Les eurodéputés conservent en outre la proposition de la Commission de dédier au moins 30 % du budget lié au développement rural (FEADER) à des mesures environnementales et climatiques, ouvrant toutefois la possibilité de prendre en compte une partie des paiements octroyés dans le cadre des zones à contraintes naturelles (ICHN).

La COMAGRI entend également réserver 60 % des fonds du premier pilier pour le soutien de base aux revenus des agriculteurs et au « paiement redistributif » en faveur des petites exploitations (primes pour les premiers hectares), et au moins 20 % des aides aux nouveaux programmes pour le climat, l'environnement et le bien-être des animaux (« éco-régimes »). Cette position est toutefois en-deçà de l'ambition environnementale exprimée par la commission environnement du Parlement européen, laquelle aura également son mot à dire en vue du vote en plénière.

Rappelons par ailleurs que les discussions peinent à avancer au Conseil en dépit de l'objectif affiché de la Présidence roumaine de parvenir à une approche générale partielle (hors questions financières traitées dans le cadre de la négociation globale sur le cadre financier) d'ici la fin du mois de juin.

## ARTICLES

### ERASMUS + : LE PARLEMENT EUROPÉEN ADOPTE SA POSITION



**Le 28 mars 2019, le Parlement européen a adopté en séance plénière sa position sur le programme Erasmus + pour la période 2021-2027.**

Réunis en séance plénière à Strasbourg lors de la dernière semaine de mars 2019, les eurodéputés ont adopté leur [position](#) concernant le programme Erasmus + post 2020. Quelques modifications sont à noter par rapport à la [proposition de la Commission européenne](#), notamment l'ajout d'un chapitre dédié à l'inclusivité, visant à mettre en place des mesures pour soutenir les personnes moins favorisées dont la participation au programme est entravée pour des raisons, entre autres, financières.

Concernant le budget, les eurodéputés souhaitent tripler les fonds disponibles par rapport à la période 2014-2020, alors que la Commission européenne et le Conseil qui, pour sa part, avait adopté [sa position sur le programme](#) le 28 novembre 2018 se contentent de les doubler.

Les trilogues en vue d'un accord final sur le programme débuteront une fois que les négociations budgétaires sur le cadre financier pluriannuel seront achevées.

### AIDE À LA MOBILITÉ DES JEUNES ENTREPRENEURS



**La Commission européenne finance la mobilité européenne des jeunes entrepreneurs, sous forme de bourses.**

Erasmus pour les jeunes entrepreneurs ([EYE](#)) a pour objectif de permettre aux nouveaux entrepreneurs (porteurs de projet, chefs d'entreprise ou entrepreneurs depuis moins de 3 ans) de partir dans un autre pays européen et de collaborer avec un entrepreneur plus expérimenté.

Ce programme est ouvert à tous les âges, métiers et secteurs d'activité et les candidatures peuvent être présentées à tout moment. Il finance les échanges sous la forme d'une bourse mensuelle couvrant les frais du séjour, dont la durée est comprise entre quatre semaines et six mois. Enfin, l'aide peut être fractionnée sur plusieurs périodes durant l'année. En région Auvergne-Rhône-Alpes, [Oxalis Scop](#) peut vous accompagner pour participer au programme.

Contact : [eye@oxalis-scop.org](mailto:eye@oxalis-scop.org)

## DE NOUVEAUX LABELS EUROPÉENS POUR DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU TERRITOIRE



**Un label d'excellence européen a été attribué à deux établissements d'enseignement supérieur du territoire pour leur stratégie en matière de ressources humaines pour les chercheurs et de développement durable.**

L'Université de Clermont Auvergne ([UCA](#)) et l'École Normale Supérieure de Lyon ([ENS](#)) ont reçu récemment, de la part de la Commission européenne, le [label](#) « HR Excellence in Research ». Ce label récompense la politique mise en place par les établissements d'enseignement supérieur en matière de recrutement et de gestion des carrières des chercheurs et enseignants-chercheurs. Cette récompense participe à l'attractivité des établissements sur le plan européen, mais offre également un accès gratuit aux offres d'emploi sur le site [Euraxess](#) et la sécurisation des financements Horizon 2020.

À noter également que le site Clermont Université a reçu le label "Centre d'excellence européen sur le développement durable", label qui vient récompenser des formations et des recherches de plus en plus tournées vers l'Europe et le développement durable. Le Centre d'excellence Jean Monnet sur le développement durable (ERASME) est installé à Polytech et a été inauguré le 8 avril.

## DES CONSOMMATEURS MIEUX PROTÉGÉS À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



**L'accord sur le « new deal » pour les consommateurs renforce les obligations de transparence pour les sites Internet.**

La [Commission européenne s'est félicitée](#) de l'accord atteint le 2 avril par les négociateurs du Conseil et du Parlement européen sur la directive « [nouvelle donne pour les consommateurs](#) ». Cette législation, qui entrera en vigueur après transposition dans chaque État membre, apportera une transparence accrue pour les consommateurs lors d'achats en ligne grâce à des obligations imposées aux plateformes et places de marché sur le classement des offres et les conditions de vente, ainsi qu'un contrôle des avis clients.

En outre, elle introduira deux autres améliorations importantes pour les consommateurs comme l'a résumé [Vera Jourova](#), commissaire européenne chargée de la Justice, des consommateurs et de l'égalité des genres : « Avec cet accord, les jours du double niveau de qualité des produits dans le

marché unique sont comptés. Les consommateurs ne devraient plus être induits en erreur par des produits différents présentés comme étant identiques. Les commerçants qui continueront à frauder s'exposeront à de lourdes sanctions. »

## JEUNES EUROPÉENS : À VOS VIDÉOS !



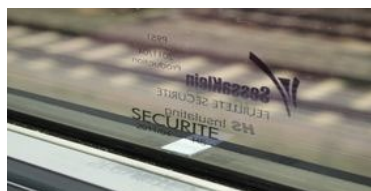
Le Bureau du Parlement européen à Marseille [organise](#) un concours vidéo à l'attention des jeunes, dans le cadre des élections européennes.

« [Elections européennes ... 40 ans déjà](#) » tel est le nom du concours organisé par le bureau du Parlement européen à Marseille. Pour encourager la participation des citoyens aux prochaines élections, [il est proposé](#) aux candidats de réaliser une vidéo de 2 minutes, qui mette en scène les électeurs qui ont participé aux premiers scrutins (1979 ou 1984), et ceux qui voteront pour la première fois en mai 2019.

Les lauréats se verront gratifiés d'invitations à la [pièce](#) de théâtre « *Nous le peuple européen, 6 personnages en quête d'Europe* ».

Pour concourir, tous les renseignements sont [ici](#).

## L'UNION DE LA SÉCURITÉ AVANCE



En quelques années, l'union de la sécurité s'est consolidée.

Fin mars, la Commission européenne a communiqué sur l'Union de la sécurité, qu'elle qualifie de « réelle et effective ». En effet, 15 initiatives, sur 22 pressenties, ont été validées ; elles ont trait par exemple à la restriction de commercialisation de précurseurs d'explosifs ou à la sécurisation des cartes d'identité. D'autres mesures comme celles relatives au renforcement du Corps européen de garde-frontières et aux contenus terroristes en ligne doivent encore être adoptées.

La publication de ce [état d'avancement](#) est l'occasion de constater l'élargissement, en quelques années, de l'éventail des secteurs concernés : l'internet aux frontières, la lutte contre la désinformation, le renforcement d'infrastructures comme celles de la 5G, ou bien encore ,la protection des espaces publics pour laquelle des [bonnes pratiques](#) ont été identifiées. Enfin, la Commission a dévoilé en parallèle le dernier [rapport](#) Eurobaromètre sur la sécurité de l'internet et la cybercriminalité.



## LE PARTENARIAT INTERRÉGIONAL SUR LES TECHNOLOGIES MÉDICALES SE POURSUIT



Les institutions régionales, mais également leurs clusters et leurs centres de recherche se sont réunis à Lyon la semaine dernière afin de poursuivre les avancées du consortium européen sur les technologies médicales piloté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes au sein de la [plateforme S3](#).

Le 2 avril dernier, les différents partenaires de l'initiative consacrée au technologies médicales sur la plateforme S3 lancée par la Commission européenne, se sont réunis au siège de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon afin de consolider les quatre projets d'investissements interrégionaux qui avaient préalablement été discutés.

Ces projets ont pour but de lier les différentes chaînes de valeur au niveau européen. Les projets sont respectivement portés par le Piémont ([BioPMed](#)), la Toscane ([Toscany LifeScience](#)), la Silésie ([MedSilesia](#)) et Auvergne-Rhône-Alpes ([CEA](#)). La réunion était précédée d'un workshop du projet [S3SMARTMED](#) porté par [Lyonbiopôle](#), lauréat d'un appel duprogramme COSME en 2018, afin d'articuler de la meilleure manière possible les deux initiatives.

La prochaine étape du partenariat sera de présenter les différents projets lors de l'évènement général dédié à la plateforme S3 à Varsovie en juin prochain. Les projets les plus matures pourront bénéficier d'une assistance technique financière dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt de la Commission.

## RUBRIQUES



### LE SAVIEZ-VOUS ?

**LES INSTITUTIONS JUDICIAIRES DE L'UNION EUROPÉENNE ONT CLOTURÉ 1 769 AFFAIRES EN 2018**  
La Cour de justice et le Tribunal de l'Union européenne établissent leur [record de productivité](#) pour l'année 2018.

La [Cour de justice de l'Union européenne](#) (CJUE) et [le Tribunal de l'Union européenne](#) (TUE) ont atteint un record annuel de clôture d'affaires en 2018. Ces deux institutions sont en charge d'interpréter et de veiller à la bonne application du droit européen dans tous les pays de l'UE. Dans ce cadre, elles ont clôturé à elles deux 1 769 affaires en 2018. Ce chiffre est en hausse en comparaison à l'année 2017 (1 594) et à l'année 2016 (1 454).



## FINANCEMENTS POUR DES ACTIONS ET ÉVÈNEMENTS EN FRANCE SUR L'UNION EUROPÉENNE

La Représentation de la Commission européenne finance des actions pour améliorer sa communication institutionnelle auprès du grand public.

Pour l'année 2019, c'est un budget de 450 000€ qui sera attribué au financement d'actions ou d'évènements de communication en France sur l'UE. L'objectif des actions est d'informer le public français sur les politiques européennes en France, sur le fonctionnement de l'UE et de susciter la participation citoyenne. La forme reste libre : le financement peut être accordé pour des campagnes audiovisuelles aussi bien que pour des dialogues citoyens ou des concours européens par exemple. [L'appel à propositions](#) est ouvert jusqu'au 15 mai 2019.



### L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

**Vous cherchez un financement dans le domaine de l'environnement et du climat ?**

L'appel à propositions LIFE 2019 a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



### DICO DE L'EUROPE

**eAmbrosia**

Il s'agit de la nouvelle [base](#) de données publique lancée en avril par la Direction générale de l'agriculture de la Commission européenne qui reprend les éléments des registres des indications géographiques de l'Union (statut des produits, cahier des charges, base juridique ...). [eAmbrosia](#) ne concerne pour l'heure que les vins, mais la saisie se poursuit et les 3400 produits protégés dont ceux actuellement enregistrés sous « [DOOR](#) » y figureront à la fin de l'année.



## BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



### LE PROJET « DIGITAL FAST TRACK » ACCUEILLI PAR LE CESER

**Poursuite des échanges et bonnes pratiques sur la digitalisation.**

Le [CESER Auvergne-Rhône-Alpes](#) a accueilli les 19 et 20 mars l'ensemble des partenaires européens du projet « [Social partners on the digital fast track](#) ». Initié par le Conseil Social et Economique flamand, [le SERV](#), ce programme compte également pour partenaires le Conseil Economique et Social de la région autonome de Valence en Espagne, ASO (syndicat de salariés de la République Tchèque), ainsi que trois partenaires allemands des régions Saxe, Saxe-Anhalt et Rhénanie du Nord-Westphalie.

Ce projet, dont l'objectif est de partager des bonnes pratiques en matière de digitalisation, se déroule sur 18 mois et est financé par le Fonds social européen. Chaque pays organise une table ronde sur un des thèmes du projet. Le CESER avait choisi de porter les discussions sur l'impact de la digitalisation sur le développement économique et l'innovation. C'est le Président du CESER, Antoine Quadrini, qui a ouvert la table-ronde tandis que Juliette Jarry, Vice-présidente déléguée aux Infrastructures, à l'économie et aux usages numériques est intervenue sur la transformation numérique des entreprises.

La prochaine étape du projet aura lieu à Valence, en Espagne et portera sur le dialogue social.



### 5<sup>èmes</sup> ASSISES FRANCO-ROUMAINE À LYON

**La Région Auvergne-Rhône-Alpes et [l'AFCCRE](#) ont co-organisé les dernières assises de la coopération entre la France et la Roumanie les 2 et 3 avril à Lyon.**

C'est à l'invitation du Président de la Région Auvergne-Rhône Alpes, Laurent WAUQUIEZ, que les Assises ont été accueillies au siège de la Région. Signée dès 2007, l'adhésion de la Roumanie à l'Union a généré de nombreux partenariats entre collectivités locales et acteurs économiques, plaçant cet État membre à la seconde place des relations France/Europe centrale et orientale.

La France et la Roumanie travaillent déjà main dans la main, aux côtés de 7 autres pays dans le but d'optimiser la collaboration entre entreprises et « instituts de la connaissance », via le programme interrégional [Clusterix 2.0](#). Le dynamisme de ces échanges ne se dément pas puisque quatre nouveaux accords ont été signés lors des Assises : coopération interuniversitaire, convention inter-départementales, etc ... Le compte-rendu est disponible [sur le site de l'AFCCRE](#).

## NOTRE RÉGION À BRUXELLES



### DES ÉTUDIANTS SAVOYARDS À BRUXELLES

La Délégation de la Région a accueilli le 10 avril un groupe d'étudiants en Licence de Droit et Langues de l'Université Savoie Mont Blanc dans le cadre d'une visite d'étude consacrée à la découverte des institutions et du processus décisionnel de l'Union européenne, et de ses lobbies.

La rencontre a permis de présenter le rôle et le fonctionnement des représentations régionales à Bruxelles et d'échanger avec les étudiants pour contribuer à nourrir leurs réflexions sur différentes thématiques d'actualité ou d'enjeux européens retenus pour leurs travaux en sous-groupes : l'avenir du programme Erasmus + et la citoyenneté européenne, l'action de l'UE dans les pays en développement, la lutte contre les discriminations hommes/femmes, la protection des consommateurs ou la politique migratoire de l'Union européenne.

Au programme des rencontres organisées du 8 au 11 avril figuraient plusieurs échanges notamment avec le négociateur en chef du Brexit, Michel Barnier et l'eurodéputé Michel Dantin.

---

**Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

**62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles**

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Écrire à la délégation](#)